

CONCERTATION PARC DU CANAL

ATELIER MOBILITES ET SERVICES

15 FEVRIER 2023

Compte-rendu synthétique

Cet atelier est le deuxième d'une série de trois visant à approfondir les différentes ambitions du projet, en apportant des réponses plus détaillées qu'en réunion publique. Ils sont organisés de façon à favoriser les échanges informels et recueillir les contributions des participants.

30 personnes ont assisté à cet atelier consacré aux mobilités et aux services, qui s'est tenu le 15 février 2023, salle Cazaux, à la salle des Fêtes de Ramonville Saint-Agne.

Intervenants :

- Divine NSIMBA, conseillère municipale de Ramonville Saint-Agne, déléguée à la mobilité durable et aux transports, conseillère communautaire
- Jonathan BERTRAND, Responsable d'opération à la SPL Enova Aménagement
- Cyril LADIER, Tisseo Ingénierie, chef de projet connexion ligne B
- Lucas MOLINA, Tisseo Collectivités
- Animation : Mathieu DAVID, Céline SENGHOR, 2concert & Julie ESTERNELAS, Hôtel République

Les participants ont été accueillis par Divine NSIMBA, conseillère municipale de Ramonville Saint-Agne, qui a partagé l'ambition de cet aménagement qui s'inscrit dans la stratégie globale des déplacements de la ville, qui vise notamment à favoriser de nouvelles mobilités en s'appuyant sur la nouvelle station de métro et la connexion ligne B et en proposant des alternatives à la voiture.

Jonathan BERTRAND, Chef du projet chez Enova, présente les grandes lignes de l'aménagement et le calendrier du projet, dont les premières livraisons de bâtiments devraient intervenir à l'horizon 2026.

Les représentants de Tisséo indiquent qu'il est important pour l'opérateur de participer à cet atelier pour écouter les usagers et faire remonter les besoins, d'une part parce que l'extension de la ligne de métro ne sera effective qu'en 2027 (avec une rame sur 4, soit une rame toutes les 5 minutes, à destination de Labège, avec une signalétique sur le quai) et que beaucoup d'éléments sont encore en réflexion, d'autre part parce qu'en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, Tisséo a un rôle important à jouer auprès des entreprises pour la mobilité des salariés. En effet, Tisséo accompagne les entreprises dans la mise en place des Plans de Mobilité Employeur, afin de définir les besoins des salariés et les actions à mettre en place. Les plans mobilités sont une obligation pour les entreprises de plus de 50 salariés, mais toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, peuvent solliciter l'opérateur pour bénéficier d'un accompagnement. Concernant ces plans, en réponse à une question de la salle, il est précisé que si l'on constate une augmentation de la part vélo par rapport à la voiture, les résultats sont difficiles à évaluer quantitativement (les enquêtes auprès des salariés ayant un faible taux de retour et avec des répondants qui ne reflètent pas l'ensemble des salariés).

Au-delà cet accompagnement spécifique sur les mobilités, il s'agit également pour Tisséo de diffuser l'information sur le réseau et mieux faire connaître les solutions existantes, comme le bus qui dessert aujourd'hui le parc technologique depuis le métro avec un départ toutes les 10 minutes et que beaucoup de salariés ne connaissent pas.

Les participants répartis autour de 3 tables étaient ensuite invités à travailler en groupe autour de profils fictifs d'utilisateurs de la future extension. Chaque personnage était décrit dans ses habitudes de vie pour laisser le groupe débattre de ses déplacements, des contraintes et difficultés auxquelles le personnage pouvait être confronté, des solutions et alternatives possibles à ses modes de déplacement, ou encore des services à mettre en place pour répondre à ses besoins. Ce travail autour de personnages fictifs a permis de faire réagir les participants à partir de leur connaissance du territoire tout en les projetant dans des problématiques qui n'étaient pas personnelles. A chaque table, la discussion était guidée par un animateur chargé de synthétiser en fin d'atelier les propos.

Les discussions qui se sont dessinées au fur et à mesure sont résumées ci-après pour chaque personnage. L'ensemble des mesures proposées pendant tout l'atelier est repris de manière synthétique en suivant.

Ismaël

Cet homme, de 40 ans, salarié du parc du canal qui habite le quartier Maragon Floralties, a peu d'alternatives à l'utilisation du vélo compte tenu de la desserte limitée de son quartier. Il doit trouver des services et des équipements lui permettant de stationner son vélo en toute sécurité auprès de son entreprise, de le faire réparer. Compte tenu de son trajet et de la nécessité de conduire ses enfants à l'école, il pourrait avoir besoin d'aides à l'équipement pour évoluer vers un vélo électrique.

Jean

Ce retraité ramonvillois bénévole dans une association sur la zone du parc du canal rencontrera des difficultés à rejoindre le parc s'il n'a pas de voiture ni de vélo. S'il se déplace à pied le franchissement du canal reste un frein qui peut rallonger ses déplacements. Il pourrait trouver un intérêt dans la mise en place d'une navette effectuant des rotations dans le parc.

Christophe,

Ce salarié de l'aérospatiale qui habite Nailloux doit faire face à de nombreuses contraintes. Il lui est quasiment impossible de trouver une alternative à la voiture, même si des aires de covoiturage lui permettraient d'optimiser ses trajets quotidiens voire ses déplacements professionnels. Pour ses petits déplacements, des stations de vélo en libre-service lui permettraient de rejoindre le métro et ensuite les gares (Matabiau, Labège, Saint-Agne).

Stéphanie

Cette salariée toulousaine de 35 ans peut se déplacer grâce à la combinaison de plusieurs modes, métro, vélo, bus. Pour un report total sur le vélo, il est nécessaire qu'elle bénéficie d'un itinéraire et d'équipement sécurisés. Pour optimiser sa pause méridienne elle aurait besoin de pouvoir se déplacer facilement sur le parc, avec une navette par exemple, pour rejoindre des lieux de restauration organisés ainsi que des espaces naturels entre les lots avec des bancs pour déjeuner à l'extérieur.

Théo

Ce jeune commis de cuisine qui habite Muret et travaille à proximité du Bikini est contraint par des horaires décalés et des retours tardifs qui ne pourraient être possibles qu'avec une extension des horaires du réseau Teleo au-delà de 22h. Sportif, il serait facilement utilisateur de nouvelles infrastructures sportives ou de celles existantes sur Ramonville s'il en avait une meilleure connaissance ou bénéficiait de facilités d'accès en tant que salarié du parc.

Famille Bécard Lorin

Cette famille originaire de Castelnaudary en itinérance vélo sur les bords du canal pourrait s'arrêter sur le parc si elle y trouvait un hébergement de type camping, ainsi qu'une offre de restauration. Avec des équipements sécurisés pour déposer les vélos et un service de navette, la famille pourrait visiter Toulouse plus facilement sur un week-end et découvrir également les abords du parc du canal et notamment la ferme de 50 si elle disposait de l'information nécessaire.

Synthèse des propositions des participants :

Faciliter les déplacements

- Création d'une navette dans le parc -, qui pourrait être électrique
- Renforcer les liaisons et connexions avec Ramonville
- Augmenter les rotations de bus en soirée
- Intensifier la desserte Tisséo des nouveaux quartiers notamment sur les Coteaux
- Utiliser le canal comme un axe de mobilité avec la création d'une navette fluviale
- Sécuriser les voies cyclables menant au parc du canal, avec un marquage au sol voire avec des pistes séparées des axes routiers
- Créer des Aires de covoiturage
- Disposer de parking relais de grande capacité à proximité du métro
- Mettre la passerelle d'accès vélo près du Bikini à double sens
- Pouvoir transporter facilement le vélo dans les transports en commun et notamment le métro

Inciter à de nouveaux déplacements

- Développer les aides à l'équipement prise en charge par le Sicoval, Ramonville et/ou l'entreprise pour l'achat de vélo électrique (comme le propose Toulouse Métropole).
- Mettre en place une politique volontariste sur le parc dans les prescriptions d'aménagement sur les lots
- Mutualiser des équipements entre plusieurs entreprises : Douche, crèches, conciergerie
- Organiser des formations pour la pratique du vélo en toute sécurité

Les équipements

- Local ou abri vélos sécurisés avec casier et prise pour recharger les batteries
- Douches
- Parking vélo de grande capacité avec accroches vélos en « U »
- Parking vélos « visiteurs » à l'entrée des entreprises ;
- Parc de vélos en location aux entrées de zone (métro et parc de 50) (questionnement sur la viabilité d'un service de vélos en libre-service compte tenu du faible taux de rotation possible sur la zone)

- Service d'autopartage
- Signalétique renforcée vers les lieux d'intérêts

Nouveaux services

- Cabinet médical
- Accueil petite enfance : Crèche, halte-garderie
- Restauration, food-truck, guinguette
- Aménager des espaces verts communs entre les lots pour créer des espaces de vie entre les entreprises, avec des aménagements de pique-nique pour la pause déjeuner
- Atelier de réparation/location vélo
- Equipements sportifs
- Camping
- Espace d'accueil touristique

L'atelier s'est clôturé avec une synthèse des échanges par les animateurs.

Les participants ont été invités au prochain atelier consacré à l'ambition « transition écologique » qui se tiendra le 22 février à 18h Salle des Fêtes (salle Cazaux) à Ramonville Saint-Agne.

Inscriptions, contributions et informations sur : www.parcducanal.fr

Clôture de la concertation : 1^{er} Mars 2023